

Description	S. O.	✓	Notes
1. Délimiter le % de l'aire totale des murs pouvant être recouverte de matériaux dont l'indice de propagation de la flamme/indice de dégagement des fumées excède l'indice, <i>comme prescrit</i>			
a. différents indices de propagation de la flamme dans les corridors, <i>comme prescrit</i>			
b. modifications/exceptions pour les bâtiments protégés par gicleurs, <i>comme prescrit</i>			